

# Les ministres qui sortent de charge coûtent cher à l'Etat

Les faveurs accordées aux ex-ministres pourraient coûter 10 millions d'euros sur 5 ans.

STEVEN SAMYN

En 2001, la coalition arc-en-ciel du gouvernement Verhofstadt I a fait voter un régime de faveur qui permet aux ministres qui perdent leur portefeuille à l'issue des élections d'embaucher du personnel. Il peut s'agir de «personnel exécutant» comme un chauffeur, ou d'un «membre du staff», généralement des universitaires.

Cette règle pourrait coûter très cher. Après la formation des gouvernements flamand, wallon, bruxellois et celui de la Communauté germanophone, sans oublier la Communauté française, on dénombre déjà pas moins de dix excellences ayant perdu leur portefeuille.

Cette mesure devrait représenter un budget de pas moins de 5 millions d'euros pour les cinq prochaines années.

Et si la coalition suédoise voit le jour, il est probable qu'une dizaine d'autres ministres et secrétaires d'Etat fédéraux perdront leur cabinet, ce qui devrait porter le montant global de la mesure à 10 millions d'euros. Et ce chiffre ne tient pas compte des présidents des six Parlements belges, qui peuvent bénéficier du même régime...

Que pensent aujourd'hui les principaux intéressés de cette me-

**Un régime de faveur permet aux ministres qui perdent leur portefeuille à l'issue des élections d'embaucher du personnel.**

sure adoptée en 2001? Si certains se disent très favorables au principe, comme Johan Vande Lanotte (sp.a) ou Koen Geens (CD&V), le son de cloche est assez différent du côté de la N-VA: le ministre-président fla-

mand Geert Bourgeois souhaite ouvrir le débat. Et le président du Parlement flamand, Jan Peumans, estime que les faveurs accordées aux ex-ministres doivent être discutées.

LIRE EN PAGE 3

## La N-VA veut ouvrir le débat sur les faveurs accordées aux ministres sortants

La mesure accordant deux collaborateurs pendant 5 ans à un ministre qui sort de charge pourrait coûter très cher à l'Etat.

STÉVEN SAMYN ET WIM VAN DE VELDE

**E**n 2001, la coalition arc-en-ciel du gouvernement Verhofstadt I a fait voter un régime de faveur qui permet aux ministres qui perdent leur portefeuille à l'issue des élections d'embaucher du personnel. Il peut s'agir de «personnel exécutant» comme un chauffeur, ou d'un «membre du staff», généralement des universitaires.

Mais cette règle pourrait coûter très cher. Après la formation des gouvernements flamand, wallon, bruxellois et celui de la communauté germanophone, sans oublier la communauté française, on dénombre déjà pas moins de dix excellences ayant perdu leur portefeuille. Cette mesure devrait représenter un budget de pas moins de 5 millions d'euros pour les cinq prochaines années.

Si la coalition suédoise voit le jour, il est probable qu'une dizaine d'autres ministres et secrétaires d'Etat fédéraux perdront leur cabinet, ce qui devrait porter le montant global de la mesure à 10 millions d'euros. Et ce chiffre ne tient pas compte des présidents des six Parlements belges, qui peuvent bénéficier du même régime.

**Même un commissaire européen...**

Même un ancien ministre qui devient parlementaire, président du Parlement — voire même commissaire européen — peut bénéficier de cet avantage.

Si l'on passe en revue la liste des politiciens qui ont fait usage de ce système, on trouve par exemple Karel De Gucht (Open VLD), alors que suite à sa nomination en 2009 comme commissaire européen, il pouvait s'appuyer sur un cabinet européen. Herman Van Rompuy (CD&V) a pu, en tant que président européen, compter pendant plusieurs années sur deux employés belges supplémentaires.

Autre fait digne d'être souligné: aucune durée minimum en tant que membre d'un gouvernement n'a été fixée pour pouvoir bénéficier de ce régime. Par exemple, en 2008, Frédéric Laloux (PS) — qui a dû abandonner son poste de secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté après seulement 31 jours — a pu profiter pendant des années des services de deux collaborateurs.

Catherine Fonck (cdH), par exemple, qui a remplacé Melchior Wathelet (cdH) il y a deux semaines en tant que secrétaire d'Etat à la Mobilité, pourra compter sur deux collaborateurs jusqu'en 2019. Ainsi, quelques mois prestés en tant que secré-

taire d'Etat en affaires courantes suffisent pour obtenir un cadeau de 500.000 euros. Pour ces deux collaborateurs, les ex-ministres reçoivent en effet un budget de 100.000 euros par an.

**Qu'en pensent les intéressés?**

Que pense-t-on aujourd'hui dans le monde politique de cette règle adoptée au début des années 2000? «Si cette règle est maintenue, j'en ferai usage» explique Johan Vande Lanotte (sp.a), vice-Premier ministre sortant. «Si vous vous retrouvez dans l'opposition, cela vous aide dans votre travail. Si la nouvelle majorité veut l'annuler — après en avoir elle-même profité — c'est surtout pour affaiblir l'opposition», estime-t-il.

Même son de cloche du côté de Koen Geens (CD&V), ministre sortant: «C'est une bonne chose qu'un ministre sortant puisse met-

tre progressivement un terme à ses activités. Cela facilite l'atterrissage. Je trouve positif que Steven Vanackere ait pu avoir l'aide de deux collaborateurs après sa démission. Pour moi, ce n'est pas anormal pour quelqu'un qui a été ministre pendant longtemps. Je n'ai pas encore réfléchi à une durée de mandat minimale,

ajoute-t-il.

Le ton est assez différent, par contre, du côté de la N-VA. Le ministre-président flamand, Geert Bourgeois (N-VA), se pose beaucoup de questions sur ces faveurs et souhaite ouvrir le débat.

Au cours de la précédente législature, Geert Bourgeois a, en tant que ministre flamand des Affaires intérieures, d'ailleurs drastiquement réduit les primes de départ des députés provinciaux. Et pour certains autres mandats, l'indemnité de sortie a tout simplement été supprimée.

# 10 millions €

**Après la formation des gouvernements flamand, wallon, bruxellois et en attendant celle de la coalition «suédoise», la mesure permettant aux ex-ministres d'embaucher du personnel pourrait représenter un budget de 10 millions d'euros pour les 5 prochaines années.**

**KAREL DE GUCHT**

Un ancien ministre qui devient commissaire européen. Il a engagé du personnel au sein du cabinet de l'état. Karel de Gucht (Open VLD) devient commissaire en 2009. Il a usé de cette possibilité.

**H. VAN ROMPUY**

Même chose pour Herman Van Rompuy (CD&V) en tant que président européen. Il a pu compter pendant plusieurs années sur deux employés à des salaires supplémentaires.

**FRÉDÉRIC LALOUX**

Frédéric Laloux (PS) — qui a dû abandonner son poste de secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté après seulement 31 jours — a pu profiter pendant des années des services de deux collaborateurs.

**CATHERINE FONCK**

Aucune cure minimum en tant que ministre n'a en effet été prévue pour pouvoir bénéficier de ce régime. Catherine Fonck (cdH), par exemple, qui vient de remplacer Melchior Wathelet dans le gouvernement en affaires courantes, pourrait y avoir recours.